

Liminaire Formation spécialisée de la Haute-Garonne du 16 juin 2026

Monsieur le président,

« Nous sommes en guerre ». Cette phrase, utilisée à de multiples reprises par le président Macron, notamment durant la crise sanitaire du Covid et au démarrage de la guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine, ne relève pas du hasard. Un vent militariste balaie l'Europe. Au prétexte du conflit en Ukraine et de l'instabilité internationale, on nous rejoue la sainte alliance des industriels, des politiciens et des militaires comme avant les conflits de 1914 et 1940. Et donc, sous l'impulsion du président Macron, sont, à nouveau, mis en avant des formes de service national ou militaire rénovées, se développe la réserve, se facilite l'engagement des réservistes, et se multiplie les discours sur la préparation au conflit. Des responsables gouvernementaux ont même expliqué qu'il faudrait « être prêts à envoyer nos enfants mourir à la guerre ». Ces signaux ne sont pas neutres. Si l'hypothèse de la guerre ne doit jamais être considérée avec légèreté, la CGT continuera inlassablement à se prononcer contre toute volonté de recours à la guerre et, donc, contre toutes formes de propagande militariste.

La DGFIP n'est pas en reste concernant cette militarisation des esprits. Ainsi, l'ensemble des collègues est invité à suivre une nouvelle formation obligatoire, intitulée « *Agir face à une situation de crise ou de risques majeurs* », d'une durée de trois heures. Nous ne nous leurrons pas sur les objectifs de cette formation. Au-delà de l'aspect opérationnel pour l'administration de former à la réaction contre une cyberattaque de masse, une catastrophe climatique majeure..., il convient de jeter un œil au dossier de presse qui a été remis par le gouvernement lors de la présentation de ce « *Plan de résilience des services publics face aux crises* » (https://www.transformation.gouv.fr/files/presse/Plan_de_resilience.pdf) dans lequel le président de la République et le premier ministre Bayrou font en en-tête du document uniquement référence... à la menace de guerre. Citons également l'introduction de l'éditorial de ce document de 19 pages, écrit par le ministre de la Fonction publique de l'époque, M. Marcangeli :

Préparer nos services publics à faire face aux crises et à tenir dans la durée pour protéger les Français est désormais un impératif. En un mot, plus que jamais au cœur des défis multiples qu'il nous faudra affronter dans les années à venir : **nous devons faire preuve de résilience**, c'est-à-dire développer cette capacité collective, des agents publics et des services publics, à faire face aux crises, dans un moment où leur fréquence et leur intensité ne cessent de croître.

Chacun le mesure : le temps de l'insouciance béate des Européens et de l'idée d'une compétition équitable entre Etats est révolu. Partout dans le monde, les logiques impérialistes sont de retour, partout les tensions géopolitiques se propagent, partout l'ordre mondial semble vaciller.

Nous ne pouvons plus nous voiler la face : dans ce contexte international en très forte dégradation, et alors que la France doit se préparer à une augmentation drastique d'actes hostiles et asymétriques en réponse à son engagement sans faille pour protéger l'Europe, **il est urgent d'engager un réarmement moral, économique et militaire de notre pays, comme l'a affirmé le président de la République.**

Voici résumés, en quelques lignes, les objectifs de ce « plan ». La formation qui est proposée à l'ensemble des fonctionnaires a pour objectif principal de façonner les esprits, selon le beau principe de « sécurisation » remis au goût du jour ces dernières années par nombre de politiques, notamment depuis la pandémie de Covid. Celle-ci s'applique à tout : immigration, retraites (cf. le dernier rapport du COR), conflits, crises énergétiques, écologie, et la résilience servie à toutes les sauces, est un des outils de cette propagande du 21^{ème} siècle.

En parallèle, la volonté de faire entrer, coûte que coûte, l'armée dans les programmes et les établissements scolaires amène aux « classes de défense globale », le « service national universel (largement combattu par la jeunesse et abandonné par le premier ministre Lecornu fin 2025), l'intervention de gradés dans les écoles, la diffusion de la propagande militariste financée par les industriels de l'armement, l'organisation de « projets » prétendument « pédagogiques » en lien direct avec le ministère de la Défense, la mention sur le diplôme du baccalauréat... Les universités ne sont pas en reste dans cette politique de propagande, comme l'université Aix-Marseille qui donne 0,5 points de plus à la moyenne générale aux étudiant·es qui suivent des « séminaires » organisés par les militaires ou associés. L'université de Lorraine a signé une convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle avec les ministères de l'Intérieur et de la Défense. Tout ceci cherche à rendre désirable l'armée, la défense nationale et les conflits guerriers aux yeux de la jeunesse . Cette formation, sous couvert de préparation aux situations de crises, poursuit le même objectif. Nous l'avons déjà écrit, un haut gradé de l'armée française est déjà intervenu à Nevers devant un collège de cadres de la DGFIP, pour instiller tranquillement cette propagande guerrière.

Dans le contexte budgétaire contraint qui est imposé à la grande majorité des citoyens et les injonctions, nous nous sommes amusés à calculer le coût d'une telle formation : 93 000 agents à la DGFIP (par convention payés, cotisations incluses), à 13 euros de l'heure, pendant 3 heures, cela représente un coût de 3 627 000 euros. Étendue aux 5,5 millions de fonctionnaires comme il est prévu de le faire, la facture s'élève à 214,5 millions d'euros. Cela fait cher la propagande guerrière ! Mais quand on aime, on ne compte pas, c'est bien connu !

La CGT Finances publiques 31 revendique, plus que jamais, son aspiration à la paix et continuera à rejeter la maxime latine « Si vis pacem, para bellum ». Nous appelons donc l'ensemble de nos collègues à boycotter cette formation propagandiste.

Nous souhaitons également aborder dans cette liminaire un autre aspect de la propagande gouvernementale qui s'est invité dans les media la semaine dernière, en rapport avec l'assassinat de la jeune Lyhanna, victime d'un énième prédateur sexuel. Le ministre de la Justice (sic) Darmanin, ex-conseiller fiscal du PSG et ex-prévenu lui-même dans une affaire de violence sexuelle, s'est démultiplié dans les media pour tenter de démontrer que l'assassinat de cette jeune fille n'avait en rien pour origine la situation de déshérence des services de police, de gendarmerie et de justice, mais qu'elle avait pour origine les manquements inadmissibles des personnels chargés de l'enquête non aboutie, notamment dans le département du Gers. Le président de la République a également soutenu son ministre de la Justice en utilisant le même argumentaire. Les éléments de langage donnés aux ministres reposaient sur le fait que le budget de la justice avait augmenté de 40 % depuis l'arrivée de Macron au pouvoir. Un chiffre brut qui ne dit pas

que les faits restent têtus. Le 1^{er} juin, quelques jours avant de meurtre de la petite Lyhanna, le quotidien le Monde titrait : « *Budget : la justice et France 2030 touchés de plein fouet par le plan d'économie. Le gouvernement se prépare à geler 3,2 milliards d'euros de crédits, dont 414 millions destinés à la Justice.* ». Le ministre des Comptes publics David Amiel a confirmé au journal le Parisien la ligne gouvernementale le 9 juin : « *Il faudra continuer à renforcer les moyens de la justice en 2027. Mais notre priorité reste la maîtrise des dépenses publiques* ». Quelques semaines après le vote d'une rallonge de 36 milliards d'euros au budget de la loi de programmation militaire 2025-2030, point n'est besoin d'en rajouter et l'on comprend mieux la débauche d'énergie et d'argent public citée plus haut.

Dernier sujet relatif à l'actualité sociale que nous souhaitons aborder : quelques-unes des premières mesures des nouveaux édiles municipaux de l'extrême-droite en Occitanie. À Carcassonne, le maire est en train d'exclure des locaux municipaux plusieurs organisations syndicales, au motif que leur orientation lui déplaît. À Castres, c'est une pièce de théâtre d'Alexis Michalik, intitulée "Passeport", qui vient d'être déprogrammée. "On ne peut consacrer de l'argent public à une représentation qui fait l'apologie de l'immigration clandestine" a argumenté le nouveau maire. Albert Camus a écrit : "*Quand une démocratie est malade, le fascisme vient toujours à son chevet, mais ce n'est jamais pour prendre de ses nouvelles*". Nous aimerions que ces mots résonnent (raisonnent ?) chaque jour lorsque les raccourcis faciles et dangereux suintent de beaucoup de nos media, souvent sans contradiction et toujours sans analyse historique.

Sans transition, venons en à l'ordre du jour de notre instance dont nous verrons qu'elle est victime, comme les autres budgets publics, des largesses accordées aux budgets de guerre et du régime sec imposé à l'ensemble des Fonctions publiques.

Commençons rapidement par le tableau de bord de veille sociale (TBVS). Cet outil, s'il était utilisé de manière sérieuse, pourrait, par exemple, dans les réunions sur les risques psychosociaux, initialement proposées par la CGT, servir de point d'appui pour améliorer les situations des services que ce document de synthèse devrait mettre en lumière. Comme le précise l'introduction générale du document fourni aux représentant·es des personnels, le TBVS « *fournit à tous (agents, responsables locaux, acteurs de la prévention) un constat objectif des situations à risques et permet de suivre leur évolution et d'agir en conséquence* ». Prenons simplement le chiffre du taux de couverture des emplois (rapport entre l'effectif disponible dans le service et le nombre d'emplois inscrits au TAGERFiP). Il était de 93,13 % en 2024 et s'élève à 92,08 % en 2026, soit une baisse d'un point et donc un volant de 8 % d'emplois vacants en Haute-Garonne. Dans les SIE, les brigades de vérification, les services fonciers, les SPF et SDE, ce sont 15 % d'emplois qui sont vacants. La DGFIP « *agira t-elle en conséquence* » en 2027 pour ajuster les effectifs au nombre d'emplois votés par la représentation nationale ? Sans aucun doute, pas davantage que les années précédentes. La dernière rubrique du document transmis ne laisse subsister aucun doute : « *Observations et suggestions sur les données du TBVS : sans observation* ». CQFD !

Poursuivons par le célèbre « observatoire interne », que la section CGT avait appelé, cette année, un peu tardivement certes, à boycotter. Les éléments qui nous ont été communiqués confortent cette proposition aux agent·es, que nous continuerons à porter l'année prochaine.

Ce sondage, dont l'administration ne nous communique jamais le coût annuel, avait été menacé de suppression l'année dernière par le ministre de l'Économie, au motif que la présentation des résultats compilée par le prestataire de l'époque avait été jugée un peu trop négative. Les ministres actuels n'ont pas grands reproches à faire à l'édition 2026, tant les analyses lapidaires concluent des faits que nous avons du mal à extraire de la synthèse simpliste qui nous est présentée. Un seul exemple, pour ne pas être trop diserts à ce stade : celui qui expose que « *la relation managériale constitue un point d'appui déterminant dans la satisfaction au travail* » est un indicateur en progression dans le temps et notamment en matière de reconnaissance. Rappelons que la fiabilité d'un sondage dépend avant tout de la constitution de l'échantillon, c'est-à-dire le groupe effectivement interrogé. Un échantillon représentatif doit refléter la structure de la population étudiée selon l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle... Dans l'étude qui nous occupe aujourd'hui, on apprend que 55 % de la population interrogée a répondu. Mais à aucun moment ne nous sont exposés les résultats par catégorie de personnel (A+, A, B et C). À aucun moment, nous n'avons connaissance de la répartition catégorielle des réponses à chacune des questions. Cette question précise sur la relation managériale ne peut être cohérente que si des réponses par catégorie sont communiquées, car l'analyse d'un cadre supérieur différera forcément de celles des personnes « managées ». Cette remarque vaut pour toutes les questions et l'honnêteté de la restitution est donc réellement en cause.

Enfin, la CGT tient à revenir sur la communication qui a eu lieu de la part de la DRFiP 31 après ses prises de positions dans les instances. Nous assumerons toujours nos décisions auprès des personnels, ce que nous avons fait récemment concernant les situations au SIP Cité, au CGF Justice et concernant le SGC de Luchon. Nous ne laisserons personne caricaturer ces prises de positions et les présenter volontairement de manière partisane et erronée. Nous alertons préventivement le prochain directeur régional que notre orientation dans toutes les instances est, notamment, de faire respecter les règles en vigueur et nous continuerons de le faire. Mais nous ne tolérerons aucune tentative de stigmatisation et de discrimination de notre action syndicale.